

# Condition générales du programme de parrainage

## Article 1 : Définitions

- Un Parrain est une personne physique majeure ayant déjà :
  - soit réservé un voyage sur le site [evaneos.fr](http://evaneos.fr) en qualité de titulaire du contrat de voyage et/ou participant au voyage,
  - soit organisé et/ou payé un voyage sur le site [evaneos.fr](http://evaneos.fr).Ne sont pas considérés comme des Parrains, les personnes physiques répondant aux conditions susvisés mais dont le voyage réservé sur le site [evaneos.fr](http://evaneos.fr) n'a finalement pas été effectué notamment en raison de l'annulation de celui-ci avant le départ.
- Un Filleul est une personne physique majeure qui n'a jamais réservé, organisé, participé ou payé un voyage sur le site [evaneos.fr](http://evaneos.fr).
- Dès qu'un premier paiement a été effectué sur un dossier de voyage, toutes les personnes rattachées à ce dossier sont considérées comme clientes et ne sont plus éligibles à l'offre filleul.
- Le Programme de parrainage est le système de parrainage mise en place par Evaneos dont les conditions d'accès et modalités de fonctionnement sont définies dans les présentes,
- Le/les Bénéficiaire(s) sont les Parrains et Filleuls bénéficiant du Programme.

## Article 2 : Objet du programme de parrainage

2.1 La société Evaneos, immatriculée au RCS de Paris, sous le n° SIRET 51319112200060, dont le siège social est sis 27 rue de Mogador, 75009 PARIS, a mis en place un Programme de parrainage dont les conditions d'accès et les modalités de fonctionnement sont définies dans les présentes (*ci-après "Conditions générales"*). Elles sont accessibles sur le site [evaneos.fr](http://evaneos.fr), rubrique "Centre d'aide".

Ce Programme est unique valable sur le marché Français c'est-à-dire sur le site [evaneos.fr](http://evaneos.fr).

2.2 Les Bénéficiaires pouvant prétendre au Programme, confirment qu'ils:

- sont âgés de plus de 18 ans lors de leur participation au Programme,
- répondent aux conditions d'accès du Programme en tant que Parrain ou Filleul,
- acceptent, pleinement et sans condition, les Conditions générales.

2.3 Toutes les personnes physiques ne répondant pas aux conditions susvisées sont expressément exclues du Programme, et tout Bénéficiaire refusant de se conformer à ces Conditions générales ne pourra pas bénéficier du Programme de Parrainage.

## Article 3 : Modalité de fonctionnement du Programme de parrainage

3.1 Le Parrain peut partager avec son/ses Filleul(s) une offre de parrainage permettant à chacune des parties d'obtenir, sous réserve du respect des conditions définies à l'article 1 et 2, les récompenses ou avantages définies à l'article 4 des présentes.

Il est expressément convenu que les Filleuls du Parrain ne recevront pas de récompense si le Parrain parraine plus de 10 (*dix*) personnes sur une période de 24 (*vingt quatre*) heures.

3.2 Pour bénéficier de l'offre de parrainage, le Filleul devra ouvrir le lien de parrainage qui lui a été envoyé par le Parrain et y compléter son adresse-mail pour prétendre recevoir l'avantage visé à l'article 4.1 des présentes.

3.3 Le Parrain sera notifié par email de l'utilisation par son Filleul, de l'avantage définie à l'article 3 des présentes, lors de la réservation d'un voyage sur le site evaneos.fr, ce qui déclenchera l'envoi de sa récompense telle que définie à l'article 4.

3.4 En cas d'annulation par le Filleul du voyage réservé sur le site evaneos.fr, ayant initialement ouvert droit, pour le Parrain, à la récompense définie à l'article 4 des présentes, Evaneos se réserve le droit de révoquer ladite récompense.

## **Article 4 - Récompense et avantage des Bénéficiaires**

### 4.1 Avantage du Filleul

Sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 2 et 3 des présentes, le Filleul pourra recevoir un bon d'achat d'un montant maximum de 200 € (*deux cent euros*) uniquement valable sur la première commande réalisée sur le site evaneos.fr pour un montant minimum d'achat de 3000 € (*trois mille euros*).

Ce bon d'achat, valable pour une durée de 8 (*huit*) mois, est non-cumulable, non-échangeable, non-cessible, non-remboursable (*y compris en cas d'annulation du voyage*).

Il sera envoyé au Filleul, à l'adresse mail de contact qu'il aura renseigné sur la plateforme du Programme, par la société Mention.me, qui est le prestataire auquel Evaneos fait appel pour la gestion de ce Programme, ce que le Filleul accepte expressément.

Nb : Un seul coupon peut être utilisé par dossier de voyage, même si plusieurs personnes ayant reçu un bon sont rattachées à ce même dossier.

### 4.2 Récompense du Parrain

Sous réserve du respect des conditions définies à l'article 2 et 3 des présentes, le Parrain recevra un bon d'achat d'un montant maximum de 150 € (*cent cinquante euros*) de réduction valable pour un montant minimum d'achat de 4000 € (*quatre mille cinq cent euros*), pour chaque Filleule qui aura réservé, pour la première fois un voyage sur le site evaneos.fr.

Ce bon d'achat, valable pour une durée de 8 (*huit*) mois, est cumulable dans le respect des limites fixées ci-dessous, non-cessible, non-échangeable, non-remboursable, y compris en cas d'annulation du voyage.

Les bons d'achat sont cumulables sur l'espace personnel du Parrain sur le site evaneos.fr, dans la limite de :

- 5 (*cinq*) récompenses maximum sur une période de 24 (*vingt-quatre heures*),
- 25 (*vingt-cinq*) récompenses au cours des 12 (*douze derniers*) mois,
- une valeur maximale de 1500€ (*mille cinq cent euros*) au cours des 12 (*douze*) derniers mois.

La récompense sera envoyée au Parrain, à l'adresse email communiqué, une fois que le Filleul aura réalisé le premier paiement de son voyage sur le site evaneos.fr. Elle sera communiqué au Parrain par la société Mention.me, qui est le prestataire auquel Evaneos fait appel pour la gestion de ce Programme, ce que le Parrain accepte expressément.

Plusieurs bons d'achat pourront être utilisés, par le Parrain lors de la réservation d'un voyage sur le site evaneos.fr, dans les conditions cumulatives suivantes :

- dans la limite de deux bons d'achat par réservation,
- et uniquement lorsque le Parrain paiera son voyage en plusieurs échéances (*acompte puis solde*).
- Nb : L'application de bons parrain sur un dossier de voyage n'est possible que si aucun autre coupon n'a déjà été utilisé.

## **Article 5 : Limite de responsabilité**

### 5.1 Contenu et déroulement du Programme

#### 5.1.1 Evaneos se réserve le droit de :

- fournir une récompense ou un avantage de remplacement de valeur similaire si ceux spécifiés ne sont plus disponibles pour une raison quelconque.
- retirer, suspendre ou annuler le Programme, ou modifier tout ou partie des Conditions générales.

La responsabilité d'Evaneos ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retrait, suspension ou annulation du Programme en raison d'un événement indépendant de sa volonté.

#### 5.1.2 Evaneos ne sera pas tenue responsable de :

- l'envoi des récompenses ou avantages définis à l'article 3, à une adresse email inexacte ou incomplète résultant de la négligence du Parrain et/ou Filleule,
- l'exécution du voyage réservé sur le site evaneos.fr.

### 5.2 Défaillances techniques

En participant au Programme, les Bénéficiaires confirment qu'ils reconnaissent et acceptent les caractéristiques et les limites de l'Internet, notamment celles concernant les performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, le risque de perte de connexion, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre les pirates informatiques potentiels, et le risque de contamination par des virus présents sur le réseau.

En conséquence, la responsabilité d'Evaneos ne pourra en aucun cas être engagée (liste non exhaustive):

1. La transmission et/ou la réception de toutes les données et informations en ligne ;
2. Tout dysfonctionnement du réseau internet affectant le bon déroulement ou le bon fonctionnement du Programme ;
3. La panne de la réception ou des lignes de communication ;
4. La perte de tout courrier électronique et, plus généralement, la perte de données ;
5. Les problèmes de transmission ;
6. Le fonctionnement de tous les logiciels ;
7. Les conséquences de tout virus, information fictive, anomalie, défaut technique ;
8. Tout ou partie des dommages causés à l'ordinateur/serveur des Bénéficiaires ;
9. Tous les défauts techniques, y compris les équipements ou logiciels de toute nature qui auraient pu affecter ou limiter la possibilité de participer au Programme, ou qui auraient pu endommager l'ordinateur/serveur des Bénéficiaires ;

10. Le dysfonctionnement de l'avantage ou récompense remis et lié au Programme, et tout dommage potentiel causé directement ou indirectement par cet avantage ou récompense.

Evaneos ne sera pas tenue responsable des dommages résultant directement ou indirectement de la panne, du dysfonctionnement (pour quelque raison que ce soit) ou de tout autre dommage résultant directement de la connexion avec les pages du Programme.

Il appartient aux Bénéficiaires de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger leurs propres données et/ou les logiciels stockés sur ses serveurs contre toute menace. La connexion de toutes les personnes sur les sites du Programme et la participation des Bénéficiaires à ce Programme sont entièrement sous leur propre responsabilité.

Evaneos ne peut être tenue responsable des défaillances des systèmes informatiques, des retards ou des pertes d'inscriptions.

### 5.3 Gestion des fraudes

Evaneos peut supprimer tout ou partie du Programme s'il est découvert qu'une fraude a eu lieu sous quelque forme que ce soit, notamment de nature technique. Evaneos se réserve donc le droit de ne pas attribuer de récompense ou avantage aux fraudeurs, sans préjudice de tout autre recours ou action visant toute mesure de sauvegarde ainsi que l'indemnisation des dommages-intérêts. Evaneos ne sera en aucun cas tenue responsable des dommages ou inconvénients causés aux Bénéficiaires par des fraudeurs potentiels.

Evaneos se réserve le droit d'interdire définitivement l'accès à d'autres programmes à toute personne dont le comportement frauduleux nuit au bon déroulement du Programme. L'utilisation de personnes fictives dans le cadre du Programme entraînera en outre l'élimination immédiate du Bénéficiaire. Toute tentative d'utilisation du Programme en dehors de l'interface dédiée sera également considérée comme une fraude.

## **Article 6 : Données personnelles**

6.1 Les informations personnelles relatives aux Bénéficiaires (nom, prénom, adresse email) pourront être collectées et sauvegardées par Evaneos agissant en qualité de responsable de traitement dans le but de mener à bien le Programme et dans le respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, dont notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (n° 2016/679) du 27 avril 2016, ainsi que les recommandations de la Commission Nationale Informatique et Libertés (« CNIL »).

Ces informations seront sauvegardées dans un fichier informatique hébergé par le prestataire d'hébergement renseigné sur les mentions légales du site Internet [www.evaneos.fr](http://www.evaneos.fr) sur un serveur sécurisé situé en U.E.

Evaneos a accès à ces informations, qui peuvent être transmises et/ ou collectées pour son compte, par ses fournisseurs de services techniques et/ou ses fournisseurs impliqués dans la gestion du Programme et/ou la distribution des récompenses et avantages, et notamment la société Mention.me, ce que les Bénéficiaires acceptent expressément.

6.2 Les données collectées sont obligatoires pour participer au Programme. Par conséquent, toute demande de suppression des données qui interviendrait avant l'utilisation d'un avantage ou d'une récompense, rendra caduc ladite récompense ou l'avantage.

6.3 Tout participant a le droit d'accéder, de rectifier, de s'opposer, de limiter et d'effacer les données le concernant sur demande écrite à [DPO@evaneos.com](mailto:DPO@evaneos.com). Les participants disposent du droit d'introduire une

réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris ou devant les juridictions compétentes.

### **Article 7 : Litige**

Les présentes dispositions de ces Conditions Générales sont conformes au droit français. Pour être traité, tout litige éventuel découlant du Programme doit être exposé à Evaneos par email à [service-client@evaneos.com](mailto:service-client@evaneos.com). En cas de désaccord persistant, et à défaut d'accord amiable, les litiges seront portés devant la juridiction française compétente.